

COMPTE RENDU REUNION DU 3/10/2020

Présents : CLAUDOTTE Corinne, DAVILVA-TAVARES Fabienne, EULRY Denis, GAUDE Patrick, LEMERCIER Olivier, MANGENOT Stéphane, MATHIEU Eric, SAUNIER Emmanuel, SCHMITT Nadine, THABOURIN Bernard

Absents : SCHMITT Patrick Excusé

ONF : Programme des coupes 2021

Après délibération, le conseil municipal fixe comme suit la destination des coupes de l'exercice 2021 :

1. **Approuve** l'Etat de l'assiette des coupes de l'année 2021 présenté : 11_i1, 14_i1, 15_j, 17_j, 25_i1 et 22_i1

2. Demande à l'office national des Forêts de bien vouloir procéder à la désignation des coupes proposées par l'ONF.

3. Pour les coupes inscrites, fixe comme suit la destination des coupes de l'exercice 2020 :

Vente des futaies de la coupe façonnées et bois de chauffage réservé aux particuliers :

Fixe comme suite les diamètres de futaies à vendre essences : toutes Ø minimum à 1.30m : 35cm

Autorise la vente par l'office National des forêts des grumes aux ventes groupées, toute vente amiable, y compris dans le cadre des contrats d'approvisionnement, faisant l'objet d'un avis conforme du Maire.

_ Pour les autres produits : Partage sur pied entre les affouagistes

_ Désigne comme bénéficiaires solvables :

1. M. EULRY Denis
2. M. LEMERCIER Olivier
3. M. THABOURIN Bernard

Qui ont déclaré accepter ces fonctions et de se soumettre solidairement à la responsabilité déterminée par l'article L 243 1 du code forestier et de la pêche maritime.

_ Décide de répartir l'affouage par feu

_ Fixe la taxe d'affouage à 8€ le stère.

La coupe 14 étant dangereuse, les lots seront faits à part et seront attribués aux volontaires.

Photocopieur :

Le photocopieur de la mairie étant vétuste des devis ont été demandés.

Après délibération le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise LC2i Conseil en location sur 5 ans.

Autorise le maire à signer les contrats

Accepté à l'unanimité

Divers devis pour travaux de voirie

Le maire présente les différents devis

Aménagement entrée du village en venant de Beuvezin avec remblaiement du fossé :

Après délibération le conseil municipal retient le devis de l'entreprise TPM pour un montant de 3913€HT.

Reprise des trottoirs en calcaire rue de Beuvezin devant maison PETITJEAN

Après délibération le conseil municipal décide de ne pas retenir le devis TPM pour un montant de 1784€HT

Aménagement des trottoirs dans la rue du mont :

Après présentation du devis TPM pour un montant de 16997,20€HT le conseil municipal décide d'inscrire la dépense au budget de 2021.

Concernant le chemin des jardins du gendarme :

Le maire a contacté l'entreprise MP2i pour la mission de maîtrise d'œuvre, il conseil d'attendre et de le refaire en même temps que le projet d'assainissement ce qui permettrait d'obtenir des subventions.

En attendant la sécurisation du chemin se fera par le biais d'une signalisation.

Tarif des charges locatives appartement 1 et 2

Après délibération le conseil municipal fixe à 20€/mois le tarif des charges locatives couvrant l'entretien de la chaudière gaz et les poubelles, révisable à tout moment en fonction des dépenses. Les charges dues font l'objet d'une régularisation annuelle.

Cette délibération sera applicable à partir de la date d'entrée de nos nouveaux locataires de l'appartement 1 soit le 28/09/2020.

Un avenant sera fait pour le locataire de l'appartement 2 à partir du 1^{er} novembre.

Nettoyage Automne

Le maire propose de faire le nettoyage du cimetière et des bâtiments communaux le samedi 17/10/2020, Rendez-vous devant la mairie à partir de 9h00, tous les bénévoles seront les bienvenus.

Sur le même créneau horaire sera installé le banc route de Beuvezin, la poubelle arrêt de bus bas, les panneaux de sécurisation du chemin dit « des jardins du gendarme », glace de sécurisation rue basse. Si travaux non terminés prolongation le samedi 24/10/2020.

Diverses informations

- La vaisselle de la salle est arrivée, le maire remercie Fabienne DASILVA pour son implication pour la gestion de la salle
- La fibre est arrivée sur l'ensemble de la commune, information distribuée dans les boîtes aux lettres.
- Enquête publique en cours pour le PLUiH du 30/09/2020 au 03/11/2020. Le commissaire enquêteur teindra une permanence le 21/10/2020 entre 9h00 et 11h00.
- Le maire a participé à une réunion NOOBA pour la jeunesse de notre territoire, il propose à Mme SCHMITT Nadine de bien vouloir s'occuper de cette mission ce qui permettrait de redynamiser notre secteur.

Compte rendu affiché à la porte de la mairie le 07/10/2020

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire,
M. MATHIEU Eric



ERIC MATHIEU
2020.10.08 09:19:40 +0200
Ref:20201008_084427_1-1-O
Signature numérique
le Maire